

Paris, le 28 septembre 2017

Swiss Life redynamise l'offre financière de sa gamme épargne pour offrir à chaque profil d'épargnant des solutions adaptées et les accompagner tout au long de leur vie, *en toute liberté de choix*

Acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, Swiss Life modernise l'offre financière de son contrat d'assurance vie Swiss Life Stratégic Premium :

- **simplifiée et enrichie, cette nouvelle offre donne accès à six profils de pilotage clé en main, les allocations déléguées (100 % en unités de compte) dès 3 000 € et une offre d'allocations personnalisées dès 250 000 €,**
- **flexible et personnalisée, elle s'adapte au profil de risque de l'épargnant, à son objectif de placement et au montant de son investissement,**
- **évolutive, elle l'accompagne tout au long de sa vie.**

Dans une volonté d'harmoniser et de clarifier son offre, tout en renforçant l'accompagnement des épargnants, Swiss Life Stratégic Premium devient le contrat d'épargne phare de Swiss Life.

Une nouvelle offre financière déclinée selon le profil d'investisseur du client



Un pilotage financier clé en main avec 6 profils

Le profil de l'épargnant est déterminé par la réalisation d'un diagnostic qui lui permet d'être accompagné dans ses choix et de déléguer le pilotage de son épargne.

Cette nouvelle offre simplifiée propose **6 profils de pilotage clé en main, les allocations déléguées.**

Ces allocations 100 % en unités de compte, peuvent être investies sur toutes les thématiques et toutes les zones géographiques à travers une liste de plus 550 OPC éligibles.

A chaque profil ou « Force » correspond une exposition au risque financier plus ou moins importante et une durée d'investissement recommandée.

Ainsi, chaque profil d'épargnant trouve des solutions d'investissement en adéquation avec son projet **tout en ayant la possibilité de changer de formule librement à tout moment et d'opter pour un pilotage plus personnalisé grâce aux options premium.**

Indicateur de risque	Solutions 100% unités de compte	Horizon d'investissement	Perspectives de rendement*
	Force 1	3 ans	
	Force 2	4 ans	
	Force 3	4 ans	
	Force 4	5 ans	
	Force 5	5 ans	
	Force 6	≥ 5 ans	

*Il existe un lien étroit entre la perspective de rendement et le niveau de risque. Ainsi, plus le niveau de risque est élevé, plus l'espérance de gain ou la perte potentielle est grande; et inversement, si le niveau de risque est faible, le potentiel de gain ou la perte sera limité.

Une offre personnalisée et évolutive

Le profil et les attentes du client peuvent évoluer dans le temps : son patrimoine, sa connaissance et son expérience des marchés financiers, ses contraintes et ses objectifs d'investissement, et son niveau d'acceptation du risque.

La grande variété de solutions financières proposées par le contrat d'assurance Vie **Swiss Life Stratégic Premium** permet de répondre à des besoins en constante évolution.

- **Dès 3 000 euros**, le client accède aux 6 formules d'allocations déléguées.
- **A compter de 250 000 euros**, l'allocation déléguée peut être personnalisée, avec la possibilité de choisir parmi trois profils de risque : *Modéré* (entre 0 et 40 % d'exposition en actifs risqués), *Équilibré* (entre 0 et 65 % d'exposition en actifs risqués) et *Dynamique* (entre 30 et 100 % d'exposition en actifs risqués).
Le client choisit le contenu de cette allocation déléguée personnalisée parmi trois options : *mixte* (toute nature d'actifs, titres vifs et OPC), *100 % OPC* ou *100 % obligataire*. Enfin, il peut préciser, si besoin, ses contraintes de pilotage par exemple en termes de zones géographiques, de secteurs d'activité, de valeurs à exclure.
- **Accessible à partir de 250 000 euros**, le conseil en arbitrage innove également en proposant trois profils de pilotage, identiques à ceux des allocations déléguées personnalisées. Il cible les clients désireux de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement d'experts Swiss Life, tout en restant maître de leur stratégie et de leurs arbitrages.
- **Quant aux clients aguerris aux marchés financiers désireux de piloter seuls leur épargne**, ils bénéficient toujours de différentes possibilités d'arbitrage libre et disposent de solutions financières diversifiées : 550 OPCVM, des fonds à profil de pilotage, l'OPCI Dynapierre*, des SCPI et les fonds structurés.

(*) Elu meilleur OPCI 2017 lors des Victoires de la Pierre Papier

Une offre avec des avantages complémentaires...

- **La sécurisation des gains** : grâce à l'option d'arbitrage automatique des plus-values disponible dans le cadre de l'allocation libre.
- **Une garantie de prévoyance pour protéger ses proches** : la garantie plancher décès est automatiquement incluse dans le contrat avec la possibilité d'y renoncer. Cette garantie est accessible de 18 à 75 ans. En cas de décès de l'assuré, Swiss Life préserve les bénéficiaires désignés, des aléas des marchés financiers, en compensant une éventuelle moins-value jusqu'à 1 500 000 €.

A propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Nous offrons une approche globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance, dommages, à nos clients particuliers et entrepreneurs, à titre privé et professionnel. Nous les accompagnons tout au long de leur vie, construisant une relation durable grâce à un conseil personnalisé. A l'écoute de leurs choix personnels, nous adaptons nos solutions aux évolutions de leurs besoins et d'une vie plus longue. www.swisslife.fr

Contacts Presse :

Swiss Life

Véronique Eriaud

01 46 17 27 27

veronique.eriaud@swisslife.fr

Coralie Collet

01 46 17 34 86

coralie.collet@swisslife.fr

Agence Oxygen

Sandrine MAHOUX

01 41 11 37 95

smahoux@oxygen-rp.com

Vanessa Marlier

01 41 11 37 70

vanessa@oxygen-rp.com